



L'action de l'UE dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail

Dr. Zinta Podniece
Health, Safety and Hygiene at Work Unit

International Conference on "Prevention at the workplace of the use of drugs and alcohol"
16 October 2014, Strasbourg

Le cadre stratégique de l'UE sur la sécurité et la santé au travail (SST)

- Un corpus législatif global de l'UE couvrant les risques professionnels les plus importants et arrêtant des définitions, des structures et des règles communes
- Une série de programmes d'action pluriannuels entre 1978 et 1992, suivis par des stratégies européennes (couvrant les années 2002 à 2006 et 2007 à 2012)
- Un cadre stratégique de l'UE sur la santé et la sécurité au travail pour 2014-2020.

La directive – cadre 89/391/CEE (1)

- L'employeur doit assurer la sécurité et la santé des salariés dans tous les aspects liés au travail...
 - Accidents
 - Risques psychosociaux
- Prendre les mesures nécessaires pour la protection de sécurité et la santé des salariés
 - Prévention des risques
 - Information
 - Formation
- Consulter les salariés sur toutes les questions liées à la SST

La directive – cadre 89/391/CEE (2)

- Evaluer les risques concernant la sécurité et la santé au travail
- Eviter les risques
- Evaluer les risques qui ne peuvent être évités
- Combattre le risque à la source
- Adapter le travail à la personne (méthodes de travail)
- Elaborer une politique globale de prévention (organisation du travail, rapports sociaux)
- Donner aux mesures protectrices collectives la priorité sur les mesures individuelles

La directive – cadre 89/391/CEE (3)

- Obligations des salariés :
- Prendre soin autant que possible de leur sécurité et de leur santé, ainsi que de celles de toute personne touchée par leurs actes ou leurs omissions au travail, conformément à leur formation et aux instructions données par l'employeur ;
- Coopérer – pour permettre à l'employeur de faire en sorte que l'environnement et les conditions de travail soient sûrs et ne fassent pas courir de risques pour la sécurité et la santé dans leur domaine d'activité.

Directives sur l'évaluation des risques au travail

Exemples de situations et d'activités professionnelles supposant une évaluation des risques :

Interaction entre le lieu de travail et les facteurs humains

Dépendance des normes de comportement

Facteurs psychologiques

Difficulté du travail (intensité, monotonie)

Ambiguïté des rôles / conflit de fonctions

Contribution au processus de décisions concernant le travail et les tâches

Fortes exigences, contrôle médiocre du travail

L'outil interactif d'évaluation des risques en ligne

- C'est une plateforme européenne en ligne pour créer des outils gratuits et commodes d'évaluation sectorielle des risques à l'intention des PME ; elle est gérée par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA).
- Aider à adapter les outils existants à d'autres contextes nationaux et à les traduire dans d'autres langues (points de contact)

La Stratégie 2007-2012 de l'UE sur la santé et la sécurité au travail

Problèmes :

- Certaines affections deviennent plus communes, par ex. celles qui sont associées au stress.
- Evolution des risques professionnels, nouveaux facteurs de risque (par ex. : violence au travail et addictions)

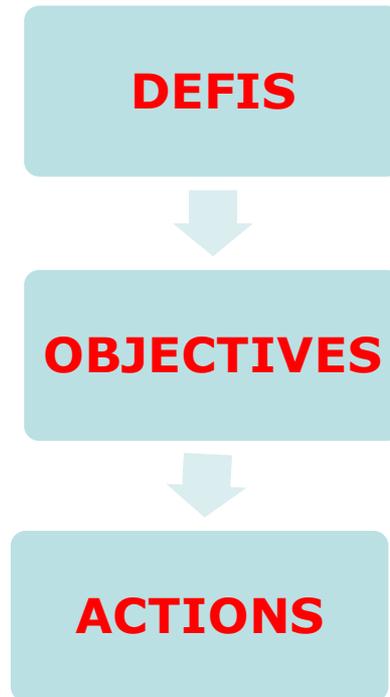
Réactions :

- Inciter les salariés à changer de comportement et les employeurs, à adopter des approches axées sur la protection de la santé
- Promouvoir la santé mentale sur le lieu de travail.

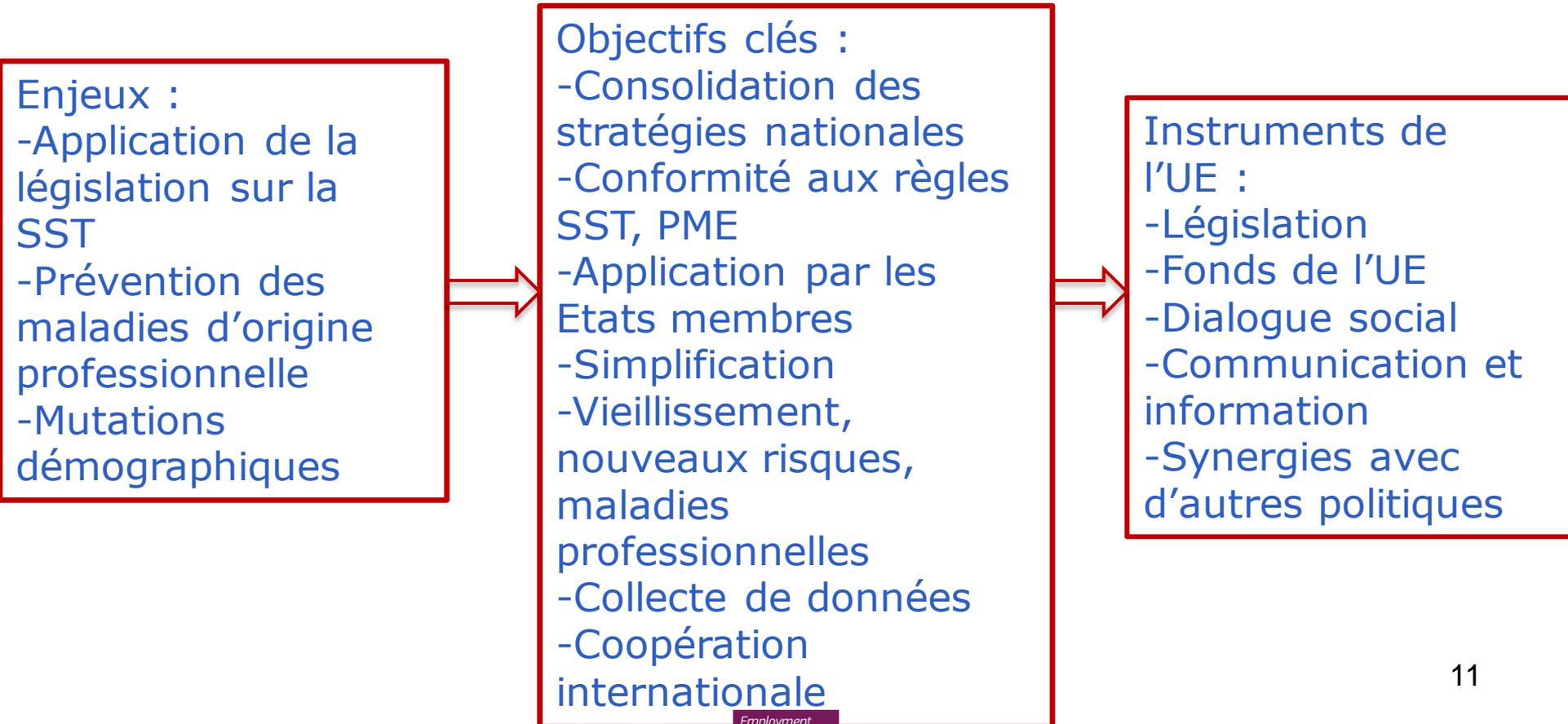
Cadre stratégique SST 2014 – 2020 de l'UE (1)

- Vise à permettre à l'UE de continuer de jouer un rôle moteur dans la défense de normes sévères en matière de conditions de travail à la fois au sein de l'Union et à l'échelle internationale.
- Conformément à la Stratégie Europe 2020 il doit contribuer à améliorer la qualité de l'emploi et la satisfaction au travail tout en améliorant la compétitivité et la productivité des sociétés européennes.

UE SST Cadre stratégique 2014-2020 (2)



UE SST Cadre stratégique 2014-2020 (3)



UE SST Cadre stratégique 2014-2020 (4)

- Enjeux : améliorer la prévention des maladies d'origine professionnelle en s'occupant des risques existants, nouveaux et émergents.
 - - Stress et incidence sur la santé mentale (modification de l'organisation du travail)
- Objectif : Faire face au vieillissement de la main-d'œuvre, aux nouveaux risques émergents, prévenir les maladies professionnelles et d'origine professionnelle.
 - - Recenser et diffuser les bonnes pratiques sur la prévention des problèmes de santé mentale au travail

UE SST Cadre stratégique 2014-2020 (5)

Instruments

- Fonds social européen 2014 – 2020 pour promouvoir un emploi de qualité durable :
- Promouvoir un environnement sain et le bien-être mental au travail.
- Aider les personnes souffrant de troubles mentaux à retourner au travail.
- Promouvoir des modes de vie sains et aborder les facteurs déterminant la santé ayant une cause professionnelle ou environnementale
- Activités de sensibilisation / de formation pour les inspecteurs du travail afin d'améliorer leurs capacités
- Utilisation par les PME de l'outil interactif d'évaluation des risques en ligne et d'autres outils informatiques.

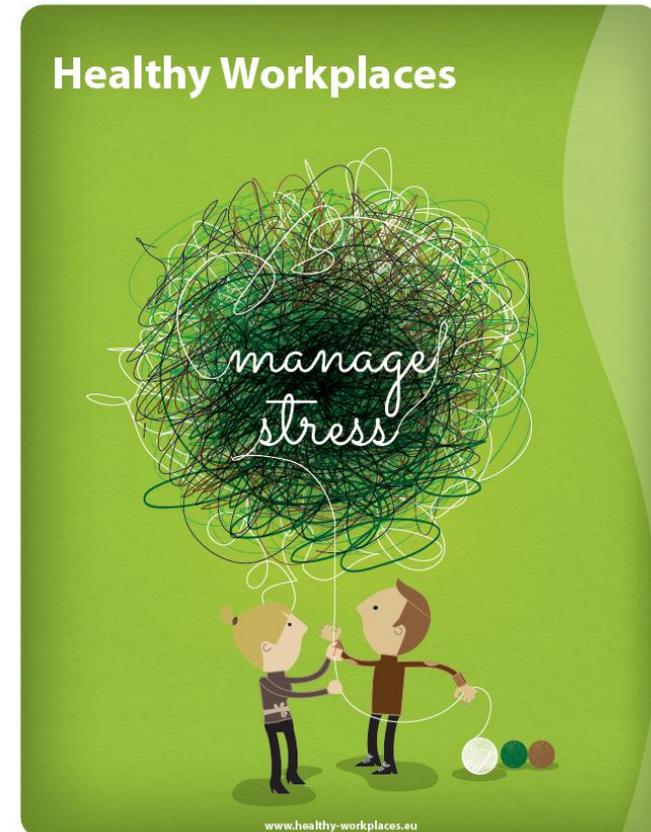
UE SST Cadre de référence stratégique 2014-2020 (6) Instruments

- Synergies avec d'autres domaines d'action :
- Education : Mieux refléter les questions de SST dans les programmes scolaires (en particulier dans la formation professionnelle) et promouvoir davantage la santé mentale et le bien-être.
- Santé publique : meilleure coordination et synergies par ex. par des actions communes en matière de santé mentale et de bien-être.

Campagne 2014-2015 pour des lieux de travail sains

- Sensibiliser davantage au problème croissant du stress d'origine professionnel et des risques psychosociaux.
- Assurer et promouvoir l'utilisation d'outils simples et pratiques et donner des orientations sur la gestion des risques psychosociaux et du stress sur le lieu de travail.
- Insister sur les effets positifs de la gestion des risques psychosociaux et du stress sur le lieu de travail, y compris dans l'intérêt de l'entreprise

Safety and health at work is everyone's concern. It's good for you. It's good for business.



Exemple de bonnes pratiques « Top on job » en Allemagne

- Le programme concerne de jeunes salariés avant que le problème d'addiction ne se pose.
- L'abus de drogue et d'alcool et autres addictions est souvent tabou
- Education par les pairs
- Des apprentis suivent une formation pour encadrer d'autres jeunes salariés.
- Collaborer avec les institutions locales d'aide face à l'addiction.

Actions de l'UE concernant les risques psychosociaux au travail (1)

- **Accord - cadre sur le stress d'origine professionnelle (2004)**
 - Sensibiliser, identifier, prévenir ou gérer ce problème
 - La plupart des Etats - membres ont pris des mesures.
- **Accord – cadre sur la violence et le harcèlement au travail (2007)**
 - Condamner le harcèlement et la violence
 - Fournir un cadre tourné vers l'action
 - L'ensemble des Etats - membres ont pris des mesures.
- **Comité de hauts responsables de l'inspection du travail (CHRIT) :**
 - Campagne sur les risques psychosociaux en 2011-2012
 - Kit de campagne d'inspection en 22 langues.



Le Pacte européen pour la santé mentale et le bien-être (2008) :

Faire une priorité de la santé mentale sur le lieu de travail
Action conjointe sur la santé mentale et le bien-être (2013-2015) :
Promouvoir la santé mentale sur le lieu de travail.

Etude à l'échelle de l'UE concernant la santé mentale sur le lieu de travail (2013-2014) :
Evaluer le cadre juridique de l'UE et l'efficacité de son application
Elaborer plusieurs scénarios pour envisager les options de mesures.
Préparer un document d'orientation pour les employeurs et les salariés.

Merci!

Plus d'informations sont disponible sur:

EU OSH Strategic Framework 2014-2020

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=151&langId=en>

Health and Safety at Work (EC)

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=148&langId=en>

Healthy Workplaces Campaign 2014-2015

<https://www.healthy-workplaces.eu/en>